



PARTICIPANT	
Nom	Prénom
Nom Société (Facturation)	
Adresse	
CP-Ville	
Tél.	Mail
VEHICULE de COURSE	
MARQUE	Type/Modèle
Puissance	Cylindrée
<input type="checkbox"/> TTE <input type="checkbox"/> FREE B/GT <input type="checkbox"/> Mitjet <input type="checkbox"/> END Proto <input type="checkbox"/> FREE Proto <input type="checkbox"/> FREE Formula	
<input type="checkbox"/> Présentation Assurance RC Compétition Automobile OBLIGATOIRE N°	
<input type="checkbox"/> Souscription Assurance RC Compétition Automobile OBLIGATOIRE sur place (25 €)	
PILOTE PRINCIPAL	Signature
Nom/Prénom	
Mail	Tél.
N° de Permis	Date
PILOTE SUPPLEMENTAIRE	Signature
Nom/Prénom	
Mail	Tél.
N° de Permis	Date
PILOTE SUPPLEMENTAIRE	Signature
Nom/Prénom	
Mail	Tél.
N° de Permis	Date
PASSAGER	Signature
Nom/Prénom	
Mail	Tél.
N° de Permis	Date

N° de course

(Essais chronométrés)

Transpondeur

N°

OLED

Numéro impératif
Pour apparaître sur les listes

Date de RECEPTION

TARIFS TTC

TTE + FREE + Extérieurs
Berlines et GT + MITJET

ENDURANCE + FREE + Extérieurs
Proto + MONOPLACE

468 € (Journée)
 300 € (1/2 journée - am)

78 € (SESSION 30 mn)
 12 € (PILOTE SUPP.)

MODES de PAIEMENT

ESPECES
 CHEQUE
 CB
 VIREMENT (IBAN)
 FR76 1380 7007 4441 1213 1662 305

Je déclare participer de ma propre initiative et sous mon entière responsabilité à l'activité de la pratique du sport mécanique sur le circuit. Le TROPHEE TOURISME ENDURANCE décline toutes responsabilités civiles et pénales pour la sortie du circuit.

Les personnes présentes ou qui pilotent acceptent, par la présente décharge, renoncer à toutes instances et actions contre le TTE ou Organisateur de cette journée ou des représentants pour quelle que cause que ce soit. Elles certifient ne pas faire l'objet d'une suspension de permis de conduire au jour de l'événement et avoir pris connaissance du règlement interne du circuit.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus, et déclare avoir pris connaissance du Règlement TTE et du Briefing écrits ci-dessous, des Règlements Particuliers de cette journée du TTE et du circuit et m'engage à les respecter. Signature du pilote :

A..... Le.....

SARL TROPHEE TOURISME ENDURANCE / 419, avenue Bollée - 72000 LE MANS
RCS Le Mans 521 360 768 - NAF 2010 B 291 - N°TVA FR93 521 360 768

Je soussigné(e)

(A remplir par chaque pilote et chaque passager)

Certifie sur l'honneur l'exactitude de ces renseignements.

Déclare, dégager le circuit, les propriétaires, les organisateurs, les équipes de secours, les assurances des personnes et sociétés précitées, de toutes responsabilités en cas :

- D'accident
- De vol de quelque nature que ce soit
- De dommages

sans exception ni réserve, que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant, causés par moi-même ou par autrui, personne, animaux, véhicules et généralement tout objet et biens quelconques rencontrés sur les parcours, piste automobile ou installations empruntées.

Je renonce par ailleurs pour moi-même, mes ayant-droits, et toute personne physique ou morale qui serait subrogée dans mes droits, à tous recours et actions, de quelque nature qu'ils soient, contre le propriétaire et/ou l'exploitation du circuit et/ou leurs préposés et/ou leurs partenaires et/ou organisateur, ainsi que les assureurs de l'ensemble de ces personnes physiques ou morales.

Je m'engage à ne prendre à bord de mes véhicules aucun passager qui n'aurait signé une décharge de responsabilité, ou n'aurait pas de contrat d'assurance et si tel n'était pas le cas, je déclare dégager le circuit et le TTE de toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature que ce soit le concernant.

Je m'engage également, avoir pris connaissance du règlement intérieur, et le respecter, ainsi que les demandes et consignes du responsable de piste.

Je reconnais être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas le prêter à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique.

Je déclare être en possession d'un permis de conduire en cours de validité.
Moi-même et mon passager sommes assurés contre tout sinistre de quelque nature que ce soit, causé à nous-mêmes ou à des tiers et que mon contrat d'assurance ne mentionne pas de clause de non garantie en cas d'utilisation hors compétition, de mon véhicule sur circuit ouvert à la circulation ou par défaut avoir contracté une assurance responsabilité civile circuit.

Je m'engage à rembourser les frais occasionnés aux infrastructures avec mon véhicule (clôtures, cônes, piste, barrières...).

Je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tous recours et que j'ai bien pris connaissance du Règlement TTE, du Briefing écrit, du Règlement Particulier de cette journée d'essais.

Fait à : Le.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Art 1 Le participant doit être titulaire d'un permis de conduire équivalent au permis B français en cours de validité lors de l'événement auquel il participe, il doit avoir aussi une assurance en cours de validité pour le véhicule engagé à cet événement.

Art 2 Si le véhicule n'est pas immatriculé, seule la RC Circulation circuit lui permet de prendre la piste, un numéro de châssis peut également être utilisé en remplacement du passeport technique. Quoiqu'il en soit ce véhicule n'est pas autorisé sur route ouverte.

Art 3 Le participant doit assurer son véhicule en RC pour roulage sur circuit automobile (y compris pour votre passager) à l'exclusion des épreuves sportives, courses, compétitions ou essais en remplissant le formulaire ci-joint ou en fournissant une attestation de votre assureur.

Art 4 Le casque, non fourni, et la ceinture ou harnais sont obligatoires pour le pilote et le passager.

Art 5 Tout véhicule ne correspondant pas aux critères techniques demandés, comme par exemple le niveau sonore imposé sur le circuit, n'aura pas accès à la piste. Dans ce cas, compte tenu du fait que les critères techniques sont connus à l'inscription, celle-ci ne sera pas remboursable et le véhicule sera exclu de la journée.
Niveau sonore maxi : 100db.

Art 6 Le participant s'engage sur le parfait état de son véhicule (pneus, freins, niveaux ...). Pour accéder à la piste, le participant aura au préalable fixé son/ses anneaux de remorquage. Tous les objets non fixés dans l'habitacle doivent être retirés.

Art 7 La vérification des documents sera faite obligatoirement avant l'accès à la piste et nous vous remettrons les bracelets pour accéder à celle-ci.

Art 8 Le participant ainsi que son passager doivent porter une combinaison ignifugée à la norme en cours.

Art 9 Tous les participants s'engagent à se conformer au règlement de la journée et ils se portent garants du comportement de ses accompagnants.

Art 10 Le participant ainsi que ses accompagnants s'engagent à ne pas boire d'alcool ni à consommer de substance illicite sur l'enceinte du site du circuit, le superviseur de la journée pourra faire des tests d'alcoolémie durant la journée.

Art 11 Le participant s'engage à être courtois envers les autres participants ainsi qu'envers l'équipe organisatrice de l'événement.

Art 12 Le participant s'engage à respecter le briefing écrit qui lui sera remis lors de l'inscription.

Art 13 En cas de dégâts matériels sur des véhicules occasionnés par les participants, l'organisateur ne saurait prendre position sur le règlement de quelque litige que ce soit, laissant les protagonistes s'entendre entre personnes adultes et responsables.

Art 14 En cas de dégâts matériels au circuit occasionnés par le participant, celui-ci s'engage à prendre à sa charge les frais de réparation ou de remplacement (ex.: utilisation de sac absorbant à cause de divers fluides sur la piste, utilisation d'extincteur, rail de sécurité, pile de pneus et toute autre infrastructure).

Art 15 En cas d'accident, le participant s'engage à ne pas prendre de photo ou de divulguer des photos de la voiture d'un autre participant sans son autorisation express.

Art 16 Les porte-voitures devront être garés à l'emplacement indiqué par les organisateurs.

Art 17 Les voitures des visiteurs ou amis devront stationner à l'extérieur du paddock.

Art 18 Les essais pourront être interrompus à tout moment par un responsable du circuit si celui-ci estime que les conditions de sécurité ne sont plus réunies et ce pour quelque cause que ce soit.

Tout écart à ce règlement entraînera une exclusion sans remboursement du participant.








Règles élémentaires lorsque vous roulez sur un circuit automobile :



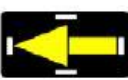



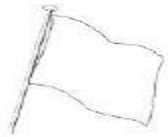
Respect de la signalisation

- => Tout manquement à ces règles pourrait nous obliger à vous arrêter
- => Vitesse dans la pitlane : limitée à 60 km.
- => Vous devez respecter la route de course
- => Pour doubler un véhicule plus lent, c'est celui qui double qui change de trajectoire.

Ces informations visuelles vous sont transmises soit par des feux, soit par une présentation de drapeaux :

- Le feu clignotant VERT vous signale que la piste est libre
- Le feu clignotant JAUNE vous signale un incident : vous devez ralentir votre vitesse
- Le feu ROUGE vous indique l'arrêt de la session : vous devez rejoindre la pitlane à vitesse réduite
- Le feu clignotant BLEU vous informe qu'un véhicule plus rapide va vous doubler
- Le drapeau NOIR vous informe que vous devez impérativement vous arrêter dans la pitlane à l'issue de votre tour de ralentissement
- Le drapeau à DAMIER vous indique la fin de la séance

DRAPEAUX DE DIRECTION DE COURSE (DC)	
	<p>Drapeau TRICOLORE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenté depuis une voiture officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve - Le signal de départ d'une épreuve est donné depuis la ligne de départ en levant le drapeau <p>Drapeau à DAMIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signal de fin de séance d'Essais et/ou de Courses <p>Présenté AGITE depuis la ligne de d'arrivée ou depuis une voiture officielle après la fin de toute partie d'une épreuve</p>
	<p>Présenté AGITE</p> <p>Depuis la ligne de départ pour stopper une séance d'Essais ou une Course</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est délégué dans les postes de commissaires et ne peut être présenté QUE sur ordre de la DC - Tout dépassement est alors interdit - Est présenté jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de voiture en action sur la piste <p><u>Essais</u> : Les voitures réduisent immédiatement leur vitesse et se dirigent lentement vers la voie des stands</p> <p><u>Course</u> : Les voitures réduisent immédiatement leur vitesse et se dirigent lentement vers la ligne de drapeaux rouge</p>
	<p>Présenté FIXE + N° du concurrent</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informe le pilote concerné que sa voiture a des ennuis mécaniques susceptibles de constituer un danger pour lui-même ou pour les autres pilotes et qu'il doit s'arrêter OBLIGATOIRE à son stand au prochain passage - Est délégué dans les postes de commissaires et ne peut être présenté QUE sur ordre de la DC
	<p>Présenté FIXE durant 1 tour + N° du concurrent</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il constitue un avertissement indiquant au pilote concerné qu'il a été signalé pour conduite soumise à investigations - Est parfois délégué dans les postes de commissaires et ne peut être présenté QUE sur ordre de la DC
	<p>Présenté FIXE durant 4 tours maximum + N° du concurrent</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informe le pilote concerné qu'il doit s'arrêter OBLIGATOIREMENT à son stand ou à l'endroit désigné la prochaine fois qu'il s'approchera de la voie des stands - Est rarement délégué dans les postes de commissaires et ne peut être présenté QUE sur ordre du Collège des CS
PROCEDURES FAISANT APPEL A L'USAGE DU DRAPEAU JAUNE	
	<p>SAFETY CAR (SC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur ordre de la DC, le SC qui son emplacement et gagne la piste quel que soit l'endroit où se trouve la voiture de tête de la course - Dès cet instant, TOUTES les VOITURES doivent se ranger en file derrière le SC et doivent réduire considérablement leur vitesse. Aucun dépassement n'est toléré sauf signal spécifique venant du SC - Tous les postes signaleurs-commissaires présentent à ce moment et durant toute la durée de l'intervention, un drapeau JAUNE AGITE ainsi que le panneau SC - Un DOUBLE drapeau JAUNE AGITE par un même commissaire est présenté depuis son poste de signalisation, immédiatement avant l'endroit où se situe l'accident et l'intervention - En fin de procédure SC, sur ordre de la DC, les drapeaux JAUNE ainsi que les panneaux SC sont retirés
	<p>FULL YELLOW</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur ordre de la DC, tous les postes signaleurs-commissaires présentes un drapeau JAUNE AGITE ainsi qu'un panneau "FULL YELLOW ou FY" et ce durant toute la durée de l'intervention - A partir de cet instant, TOUTES les voitures doivent réduire considérablement leur vitesse et ne plus se doubler - Un DOUBLE drapeau JAUNE AGITE par une même commissaire sera présenté depuis son poste de signalisation, immédiatement avant l'endroit où se situe l'accident et l'intervention - En fin de procédure, sur ordre de la DC, les drapeaux JAUNE ainsi que les panneaux FY sont retirés - Un drapeau VERT AGITE est présenté aux concurrents durant 1 tour

DRAPEAUX COMMISSAIRES	
	<p>Présenté AGITÉ au poste commissaire</p> <p>Un drapeau JAUNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduisez votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction, un danger obstrue partiellement ou totalement la piste - Présenté 2 tours consécutifs avant l'endroit dangereux pour signaler aux concurrents, un obstacle n'ayant pu être retiré - Tout dépassement est FORMELLEMENT interdit
	<p>Présenté AGITÉ par un même commissaire au poste de signalisation se trouvant immédiatement avant l'endroit dangereux</p> <p>Un DOUBLE drapeau JAUNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduisez considérablement votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction ou à vous arrêter, un danger obstrue partiellement ou totalement la piste - des commissaires travaillent sur le bord ou sur la piste - Tout dépassement est FORMELLEMENT interdit
	<p>FLECHE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisée en complément du drapeau JAUNE et présentée depuis le poste signaleur-commissaire, elle indique aux concurrents le côté libre de piste à emprunter lors d'un accident, d'une intervention sur la piste ou sur ses abords NB . Pointe dirigée vers le bas, le concurrent doit se diriger et/ou se maintenir au centre de la piste
	<p>Présenté FIXE au poste commissaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une voiture sortant des stands au moment où une ou plusieurs voitures s'approchent sur la piste, présenté AGITÉ <p><u>Essais</u> : Cédez le passage à une auto plus rapide qui est juste derrière vous et s'appête à vous doubler</p> <p><u>Course Sprint</u> : Vous allez être doublé par une auto ayant au moins un tour d'avance. Laissez-la passer</p> <p><u>Course Endurance</u> : Présenté AGITÉ à un pilote pour l'informer qu'il va se faire doubler par une auto plus rapide que lui.</p>
	<p>Présenté AGITÉ au poste commissaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors de l'ouverture de piste par la voiture Officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve, pour indiquer que tout est OK aux postes - Indique le départ d'un tour de chauffe ou le début d'une séance d'Essais si la DC le juge nécessaire - Fin de zone neutralisée ou durant 1 tour pour indiquer un retour de la piste à son état d'origine - Relance après SC
	<p>Présenté FIXE au poste commissaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Averti les concurrents d'une détérioration de l'adhérence sur la piste dans la zone en aval du poste, et sera présenté durant 4 tours maximum - Accompagné d'une main levée vers le ciel pour indiquer le début d'une averse - Il n'y a pas lieu de présenter un drapeau vert dans le secteur aval de celui où ce drapeau est présenté
	<p>Présenté AGITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un pilote risque de rattraper un véhicule beaucoup plus lent sur la portion de piste contrôlé par ce poste de signalisation et être sérieusement gêné - En secteur aveugle ce drapeau pourra dans ce cas précis, être remplacé par un drapeau JAUNE
<p>- La signalisation prévue au niveau des poste de Commissaires de Piste peut être complétée par des feux homologués (Voir cahier des charges FFSA) Ceux-ci devront être placés afin de ne pas constituer un obstacle dangereux et être dans la ligne suivie par le regard des pilotes en conditions de course</p> <p>- L'allumage et l'extinction des feux seront commandés par les Chefs de poste et/ou de la Direction de Course</p>	